

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 16 Novembre 2010

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

Date de la convocation  
09 Novembre 2010

Date d'affichage

Objet de la délibération

Solidarité des Conseils  
Municipaux - RCEA à  
2x2 voies -

29 NOV. 2010

	Info	Exécution
CAB		<input checked="" type="checkbox"/>
SG		
DIREM		
TD		
2D	<input checked="" type="checkbox"/>	
MP	<input checked="" type="checkbox"/>	
SPM		
SPV		
SP		
SPC		
SPD		
SPF		
SPG		
SPH		
SPI		
SPJ		
SPK		
SPL		
SPM		
SPN		
SPQ		
SPR		
SPS		
SPV		
SPW		
SPX		
SPY		
SPZ		

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 25 NOV. 2010  
et publication ou notification  
du 23 NOV. 2010

L'an deux mille Dix

et le 16 Novembre à 20 heures, 00

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de M. BOUILLON Bernard ,Maire,

Présents : MM.BOUILLON, PLOUHINEC ,NAFFETAS, REIGNEAUD,ROY,  
et Mmes CHARNET,COULON, CHASSOT,

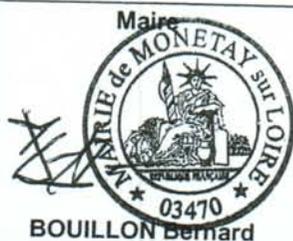
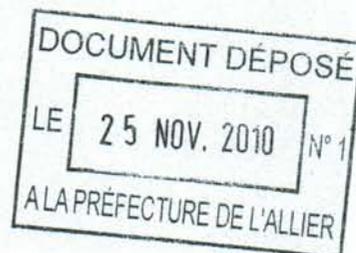
Absents : MM.DURAND,BOURRACHOT,  
Excusé(s) : M.LAFORET,

Secrétaire(s) de séance : Mme. CHASSOT

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre  
Montmarault (A71)et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4  
février 2011, une procédure de débat public.Les réunions de travail engagées en

2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des  
communes concernées par les 90km du tracé dans l'allier, ont mis en évidence les  
enjeux suivants:

- Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5%, correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds , si ce taux se maintenait.
- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.
- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport.



BOUILLON Bernard

Signature et cachet

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 - A6 , on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.

-Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours,aires de service et d'arrêt...)et à la bonne irrigation des territoires traversés.

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal réuni le 16 novembre 2010

déclare : -L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier;

-Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI , Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010-2014 ).

-La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2x2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.

Pour Extrait Conforme,



BOUILLON Bernard

Signature et cachet

